

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PLAN TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**

Est par la présente, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Waterloo QUE :

Le budget de la Ville de Waterloo pour l'année 2025 sera adopté le jeudi 12 décembre 2024, lors d'une séance spéciale qui sera tenue à 19h00 en la salle des délibérations du conseil, 417 rue de la Cour, Waterloo. Lors de cette séance, le Plan Triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 sera également déposé et adopté.

Les délibérations du conseil et la période de questions du public présent dans la salle lors de cette séance spéciale porteront exclusivement sur le budget et sur le Plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 474.2 de la ***Loi sur les Cités et Villes***.

DONNÉ A WATERLOO, ce 3 décembre 2024

Louis Verhoef
Directeur général et greffier